

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU VENDREDI 16 FEVRIER 2024

Nombre de Membres : Afférents au Conseil Municipal : 15 / En exercice : 15 / Ayant pris part à la délibération ou représentés : 12
Date de la convocation : 08/02/2024 Date d'affichage : 08/02/2024

L'an deux mil vingt-quatre, le seize février à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances et sous la présidence de Monsieur François PARIS, élu Maire.

Présents : M. François PARIS, Mme Adeline HENNICHÉ, M. Daniel BOTTOLLIER-CURTET, Mme Christine BURNIER-FRAMBORET, M. Luc BOTTOLLIER-LEMALLAZ, M. Ludovic PAYEN (arrivé à 20h05 – à partir de la délibération n°2024-002), Mme Marie-Claude BOTTOLLIER-DEPOIS, M. Raphaël MABBOUX (arrivé à 20h05 – à partir de la délibération n°2024-002), M. Albert BOTTOLLIER-DEPOIS, M. Serge PAGET, Mme Mélina ISOUX, M. Thibault PUGNAT.

Absent(es) :

Absent(es) excusé(es) :

Absent(es) excusé(es) et représenté(es) : M. Fabrice DEVERLY (Pouvoir à Mme Adeline HENNICHÉ), Mme Alicia GUILLOT-BERNIER (Pouvoir à Mme Mélina ISOUX), Mr Jacques ZIRNHELT (Pouvoir à Mr François PARIS)

Secrétaire de séance : Mme Adeline HENNICHÉ

Délibération du Conseil Municipal n°2024-003

BUDGET EAU 2023

- Approbation du compte administratif

Madame Christine BURNIER-FRAMBORET, adjointe au Maire, propose à l'Assemblée d'examiner le compte administratif du budget EAU 2023, qui présente les résultats suivants :

Investissement	Recettes :	108 518,67 €
	Dépenses :	223 909,86 €
	Solde :	-115 391,19 €

Fonctionnement	Recettes :	205 629,26 €
	Dépenses :	218 734,63 €
	Solde :	-13 105,37 €

	2022	Part affectée à l'investissement : Exercice 2023	Résultat de l'exercice 2023	Résultats cumulés	Restes à réaliser recettes	Restes à réaliser dépenses	Disponible fin 2023
INVESTISSEMENT	210 150,75€	*****	-115 391,19€	94 759,56€	125 296,00€	238 032,15€	-17 976,59€
FONCTIONNEMENT	135 838,42€	44 537,09€	-13 105,37€	78 195,96€	*****	*****	78 195,96€
TOTAL	345 989,17€	44 537,09€	-128 496,56€	172 955,52€	125 296,00€	238 032,15€	60 219,37€

Hors de la présence de M. Jacques ZIRNHELT, Maire jusqu'au 22 septembre 2023 et de M. François PARIS Maire depuis le 23 septembre 2023, le Conseil Municipal, son adjointe au Maire entendue après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,
APPROUVE le compte administratif du budget EAU 2023 tel que présenté ci-dessus.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Certifié exécutoire

Fait à CORDON, le 26 février 2024

Le Maire

Mr François PARIS



Télétransmis en Sous-préfecture le : 27 JAN. 2024

Affiché le : 27 JAN. 2024

La Secrétaire de Séance,
Mme Adeline HENNICHÉ

